

## **ORDRE DU JOUR DU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT**

### **MAINTENANCE & TRAVAUX**

**Mercredi 20 juin 2018**

#### **A – APPROBATION**

Approbation des PV des CE du 26/04, 30/05 et 19/06.

#### **B – CONSULTATION DU CE**

B1 – Report de congé individuel de formation ( Néant – *pas de dossier pour ce CE*).

B2 – Consultation pour la nomination d'un médecin du travail aux cabinets médicaux de DIJON et BESANCON.

B3 – Consultation sur le bloc 3 de la loi Rebsamen : « Politique sociale, les conditions de travail et l'emploi ».

- Rapport 2017 Evolution de l'emploi et des qualifications
- Bilan social 2017
- Rapport 2017 de situation comparée hommes-femmes

#### **C – INFORMATIONS DU SECRÉTAIRE**

#### **D – INFORMATIONS À L'INITIATIVE DU SERVICE**

D1 - Les évènements de sécurité remarquables de mai 2018.

D2 – Information sur la nouvelle répartition du suivi en santé au travail pour les agents relevant du CE M&T suivis aux centres médicaux de REIMS, CHALONS EN CHAMPAGNE et CHARLEVILLE MEZIERES.

D3 – Information trimestrielle sur l'évolution générale des commandes et l'exécution des programmes de production.

## E – QUESTIONS POSÉES PAR LES ÉLUS DU CE M&T

- 1- La délégation demande que la direction apporte des réponses suite aux demandes et questions formulées dans la déclaration relative aux Bilans et Programme HSCT lue en séance plénière en date du 30 mai 2018.
- 2- La délégation demande un point sur la situation technique et économique de la ligne Abbeville-Le Tréport et les raisons précises qui ont conduit à la fermeture.
- 3- Comme suite à l'article 110 du nouveau GRH 00131, la délégation demande quelle décision employeur est prise dans chacun des 43 établissements concernant les modalités de remboursement des frais de déplacement (frais réels ou remboursement forfaitaire via les allocations), et à quelle échéance interviendront les éventuelles évolutions ? La Direction Métier M&T envisage-t-elle une harmonisation des pratiques ?
- 4- La délégation souhaite avoir une explication sur la politique de directeur infra industrie et des précisions sur les évolutions attendues pour ce directeur.
- 5- La délégation souhaite un point d'étape sur le dossier des centres de formation infra M et T. La délégation souhaite savoir si l'étude commanditée par le comité des engagements sur le nombre de centres a rendu ses conclusions et dans l'affirmative, souhaite en prendre connaissance.
- 6- La délégation souhaite une synthèse par établissement du nombre d'agents ayant refusé d'opter pour une convention individuelle de forfait. La délégation souhaite connaître également par établissement le nombre d'agents ayant effectué un signalement surcharge de travail, et le nombre d'agents ayant réintégré un régime classique sur le même poste de travail.
- 7- La délégation demande un point d'étape sur la démarche de réflexion territoriale sur la politique infralog (regroupement régional avec les IPOLES ?, territorial,...).

P/ Président du CE M&T  
Brigitte CAPPONI, DRH



Secrétaire du CE M&T  
Jean-François SOCHARD

